



2015-2018

3 ans de projet en images



Sécurité'Air



Coopération et Développement

L'OFNAC et DSNA Services ont signé un partenariat international sous le haut-patronage des Présidents français et haïtien, visant à doter l'OFNAC d'un système de supervision de la sécurité conforme aux standards OACI.



François Hollande, Président de la République française et Michel Martelly, Président de la République d'Haïti, à Port au Prince le 12 mai 2015.

C'est fait ! Après plusieurs mois de travail préparatoire, DSNA Services (au nom de la France) et l'OFNAC (pour la République d'Haïti) ont signé un accord de partenariat le 12 mai 2015, visant à la mise en place progressive d'une autorité de surveillance autonome et performante. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés ces deux dernières années dans le cadre du partenariat entre DSNA Services et la Direction de la Navigation Aérienne haïtienne. Le projet, dont la première phase de six mois sera entièrement financée par le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) français, a été officiellement lancé le 10 août dernier à l'OFNAC, en présence de tous les personnels concernés.

Edito

C'est avec plaisir que nous vous présentons le premier numéro de *Sécurité'Air*, bulletin d'information co-écrit par l'équipe-projet de la DSAC française et la Direction de l'Exploitation Aérienne de l'OFNAC. Symbole d'un travail soudé et collégial, il est destiné à communiquer sur le projet collaboratif de structuration et de développement d'une autorité de surveillance en Haïti.

Ce premier numéro revient sur la genèse du projet et ses grandes étapes sur les quatre années à venir. Il vous présente également la stratégie qui sera développée dans cette course à la conformité avec les exigences de l'OACI. Tout au long de cette aventure, *Sécurité'Air* en partagera avec vous les contraintes, les défis mais aussi et surtout les résultats. Vous retrouverez tous les deux mois les acteurs français et haïtiens impliqués au quotidien et animés de la même envie, celle de réussir à faire d'Haïti un pays à la hauteur des standards internationaux en matière de sécurité du transport aérien.

Excellente lecture!

Olivier VUILLEMIN
Chef de projet
DSAC

Laurent DUMAS
Directeur E.A
OFNAC



FASEP ?

Le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) est l'instrument de don de l'aide-projet des ministères économiques et financiers. L'une de ses branches, le *FASEP-Études*, finance principalement des études de faisabilité ou de l'assistance technique en amont de projet de développement.



MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
 DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

TRÉSOR
 DIRECTION GÉNÉRALE

La France participe ainsi au financement, dans de nombreux pays émergents, de projets (infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des transports, formation professionnelle, technologies vertes innovantes, etc.) dont la réalisation fait appel à l'expertise et au savoir-faire français. C'est dans ce cadre que la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile française interviendra en Haïti au sein du projet « autorité de surveillance »

4 dynamiques, 6 work-packages, 48 mois

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

WP1 - 6 mois - 3 livrables

Première phase et pilier d'une méthode éprouvée dans d'autres domaines: le diagnostic et le plan d'action qui déboucheront sur la feuille de route et la proposition de plusieurs schémas d'organisation et de structure de l'entité en charge de la supervision de la sécurité.

FONDATEMENTS ET METHODOLOGIE

WP2 à WP4 - 18 mois
17 livrables

Formation théorique et opérationnelle des inspecteurs de surveillance, production réglementaire en complétude avec le code de l'aviation civile, premier manuel de contrôle technique, cette phase posera les prémisses du fonctionnement de l'entité de surveillance.

CONSOLIDATION

WP5 - 12 mois - 8 livrables

Cette dynamique accompagnera la DEA dans sa montée en puissance de fonctionnement: épaissement du référentiel (textes techniques normatifs), pilotage, tableau de bord, démarrage effectif des activités de surveillance... Un dernier élan vers la conformité...

CERTIFICATION

WP6 - 12 mois - 8 livrables

Dernière marche, la mise en œuvre des processus de certification et la délivrance des agréments. Articulée autour d'un enrichissement des compétences, d'audits à blanc et de la mise en œuvre d'un Plan de Sécurité de l'Etat haïtien conforme aux exigences OACI.

Une méthode, une équipe, une compétence : la DSAC

Service à compétence nationale en charge de la supervision de la sécurité de l'aviation civile en France, la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) représente un vivier de près de 1300 agents répartis en plusieurs directions techniques aux quatre coins de la planète. Le projet s'appuie sur une équipe d'experts, chacun spécialiste d'un domaine particulier: Licences Personnels Navigants (PEL), Navigation Aérienne (ANS), Aéroports (AER), Navigabilité Opérationnelle et Aéronefs (AIR/OPS). Cette équipe DSAC s'est rendue en deux missions à Port au Prince du 10 au 14 août et du 31 août au 3 septembre afin de démarrer les premières actions, notamment le diagnostic détaillé duquel découlera bientôt un premier plan d'action. L'occasion d'une première rencontre avec les agents de la DEA qu'ils accompagneront pendant les quatre prochaines années au sein de ce projet ambitieux et visant à rendre Haïti conforme aux exigences de l'OACI en matière de surveillance de la sécurité dans le domaine de l'aérien.



PROCHAINES ETAPES

- Du **24 au 25 septembre 2015**: rencontre DSNA Services-OFNAC-OACI
- Du **2 au 5 novembre 2015**: 2^{nde} mission de l'équipe projet à Port-au-Prince
- Du **11 au 14 janvier 2016**: 3^{ème} mission de l'équipe projet (fin du WP1)





Sécurité'Air



Réunion de travail autour du projet d'organigramme de l'OFNAC le mardi 3 novembre 2015



La surveillance : une coopération franco-haïtienne

La surveillance en chantier

L'OFNAC est engagé dans la mise en place d'une autorité de surveillance avec les experts français. Un processus adapté, performant et efficient. Sous le regard bienveillant de l'OACI.

Surveiller, verbe transitif : *observer attentivement quelqu'un ou quelque chose pour le contrôler.*

C'est sur cette base que l'OFNAC met en place l'autorité en charge de la surveillance de la sécurité. Une étape essentielle vers la conformité aux exigences de l'OACI et une réponse adaptée aux écarts constatés lors de l'audit USOAP de 2012.

La seconde mission des experts de l'autorité française de surveillance (DSAC) pour DSN Services, s'est déroulée du 2 au 5 novembre.

Elle, a permis de multiplier les réunions techniques avec la direction de l'OFNAC et les inspecteurs de la Direction de l'Exploitation Aérienne (DEA).

Au programme : expliciter le projet de diagnostic détaillé remis à l'OFNAC à cette occasion, préciser les attentes et les choix de l'aviation civile haïtienne et tracer les grandes lignes du plan d'action qui servira à définir les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la suite du projet.

Avec de gros efforts à porter sur la production et la maîtrise documentaire et sur la formation. Consciente de ses responsabilités, la DEA s'est lancée sans retenue dans l'aventure, en partenariat avec l'équipe française. Un chantier à multiples facettes, qui s'étendra sur quatre années de collaboration.

La DSAC s'affiche !

La quête d'une autorité surveillance dépasse le cadre d'un organigramme et de manuels.

C'est une identité qui est à construire, à s'approprier et à diffuser aux prestataires.

Un *faire-savoir* en complément du *savoir-faire*.

La DEA s'intéresse à la création d'un logo propre à la surveillance d'aviation civile haïtienne.

Pour accompagner cette démarche, la DSAC a remis ses affiches, porteuses d'un message à la fois sécuritaire et pédagogique.

Le tout avec une dose d'humour !

La démarche sécurité de la DEA

Par Laurent DUMAS, Directeur de l'exploitation aérienne, OFNAC

Avec le support financier de la France et l'expertise de son autorité de surveillance, l'OFNAC est en train de se doter d'une direction de certification et de surveillance performante et conforme aux standards internationaux.

Une opportunité sans précédent pour Haïti.



Sa mission ? Assurer la supervision de la sécurité aéronautique sur toute l'étendue du territoire national.

Le projet, qui s'exécute en 6 étapes et comporte 36 livrables est une opportunité sans précédent pour la DEA de réussir ce changement pour l'accomplissement de ses missions.

Le chantier est ouvert, les experts haïtiens et français sont déjà à pied d'œuvre, nous sommes en pleine mutation.



Et maintenant ?

DSNA Services a livré le projet de diagnostic détaillé à l'OFNAC fin octobre.

Il relève de nombreuses pistes d'amélioration et certaines décisions à prendre par la DEA quant à son futur.

Une fois complété par ces éléments, le diagnostic permettra d'élaborer un plan d'action détaillé par domaine qui constituera le second livrable.

Ce travail se fera en conformité avec les exigences issues de la revue OACI de septembre 2015 et en cohérence avec le programme *No Country Left Behind*.

A ce plan d'action s'ajoute un troisième livrable qui sera remis en début d'année 2016: un rapport comparatif de conseil sur l'organisation de l'autorité de surveillance haïtienne et des propositions de fiches de poste par profil technique pour l'accomplissement des tâches des futurs inspecteurs. Vaste programme pour la fin d'année !

Le grand écart, en parallèle...



René Précope et Monsieur Richard ROSE de SUNRISE Airlines, lors des opérations d'inspection les 4 et 5 novembre 2015



L'OFNAC et DSNA Services ont passé un nouvel accord de partenariat relatif à la résolution d'une non-conformité relevée par l'OACI lors de sa récente revue.

Il s'agit de conduire une inspection intégrale des opérations de la compagnie aérienne SUNRISE Airlines afin de garantir la conformité de cette dernière aux standards internationaux réglementaires.

René Précope, expert français du domaine *Opérations aériennes* (OPS), est en charge de ce dossier sensible.

Son action: conduire les opérations d'inspection selon un canevas conforme à l'annexe 6 de l'OACI et produire un rapport pour l'OFNAC à des fins d'analyse. Il entraîne dans son sillage trois inspecteurs de surveillance de la DEA afin qu'ils se familiarisent avec la méthodologie standard.



PROCHAINE ETAPE

11 au 15 janvier 2016: 3^{ème} mission de l'équipe projet (clôture phase 1)

Rédacteur en chef : Olivier VUILLEMIN

Ont également participé à ce numéro : Laurent DUMAS, René PRECOPE.



Patrick CIPRIANI, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile et Philippe GUIVARC'H, Directeur Régional Antilles-Guyane entourés de l'équipe d'experts du programme autorité de surveillance : Olivier VUILLEMIN, chef de projet, Patrick MARIE-APPOLINE, Jean-Pierre BARRIERES, René PRECOPE, Marc ALVAREZ et Martine CORBOLIOU

La sécurité au cœur de l'actualité

Au terme d'une journée événementielle dédiée à l'aérien, le Directeur de la DSAC Patrick CIPRIANI a remis en main propre au Directeur Général de l'OFNAC, les travaux issus de la première phase de six mois relative à la mise en place d'une autorité de surveillance en Haïti. Un moment important dans la concrétisation de la collaboration franco-haïtienne, sous les yeux des représentants du gouvernement d'Haïti, de Madame l'Ambassadeur de France et de l'OACI.

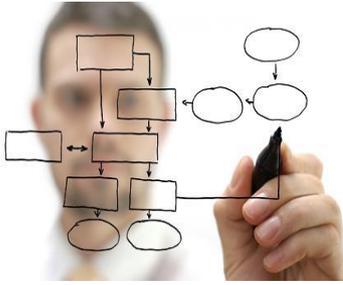
Jeudi 13 janvier 2016, Résidence de France à Port-au-Prince. Devant un bouquet de personnalités gouvernementales, institutionnelles et de partenaires aéronautiques et du tourisme (transporteurs, bailleurs de fonds, industriels, chambres de commerces...), Madame l'Ambassadeur de France en Haïti a redit l'importance de la coopération entre nos deux pays sur le thème du développement du secteur aérien. Modernisation, consolidation, attractivité mais aussi et surtout, la sécurité, qui se taille la part du lion au sein des discours passionnés des locuteurs successifs. La sécurité justement, il en est particulièrement question dans le projet mené

par une équipe de la DSAC et qui vise à mettre en place un service à compétence nationale de surveillance de la sécurité de l'aviation civile en Haïti. Entouré des experts français à pied d'œuvre depuis le mois d'août, le Directeur Général de l'OFNAC, Lionel ISAAC, s'est vu remettre les résultats des premiers travaux en main propre par le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile française : un diagnostic détaillé, le plan d'action à mettre en œuvre depuis les fondations jusqu'à l'implémentation effective de la surveillance et un rapport propositionnel sur la structure du futur service en charge de la supervision de la sécurité.



Patrick CIPRIANI
Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile

"4 ans pour bâtir une autorité de l'aviation civile performante et conforme aux standards internationaux. Performante et conforme, pour répondre aux impératifs de sécurité indispensables pour développer le transport aérien et toutes les activités économiques et touristiques du pays qui en découlent"



Pour l'OFNAC, l'heure des choix

Plan d'action en main, l'OFNAC dispose à présent d'une solide feuille de route pour la mise en place de son système de supervision de la sécurité. Le document identifie un certain nombre d'actions sur lesquelles l'OFNAC doit faire valoir ses choix : dotation en effectifs, locaux et surtout...organisation du service ! Des questions cruciales sur lesquelles les experts de la DSAC apportent une prestation de conseil spécialement adaptée à la situation d'Haïti.

Première pierre...

Animé d'une volonté de progresser rapidement sur le chantier de la surveillance, le directeur de l'OFNAC vient d'officialiser la décision de création de la *Direction de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation*. Nouvelle Direction fusionnant du même coup les ex DEA et DSA, la DSSA se pose en autorité de surveillance indépendante, intégrée à l'organigramme de l'OFNAC mais fonctionnellement séparée de l'opérateur.



Et maintenant ?

Après la remise des trois premiers livrables, l'équipe projet entre à présent dans la phase des fondamentaux. Au programme : production règlementaire par domaine, établissement des programmes de formation, élaboration des textes et manuels d'organisation de la DSSA. 6 mois de travail, un calendrier ambitieux mais réalisable...en équipe !

L'avis de l'expert : la réglementation

Sans base solide toute construction reste fragile ! La réglementation légitime toute action de l'autorité : suivant la hiérarchie des normes propre à chaque pays, un texte général de type *code des transports* fixe les principes et obligations de base, puis des textes de niveau inférieur entrent dans le détail du dispositif. Le code est adopté au plus haut niveau alors que les textes de niveau inférieur, comme les *règlements techniques*, sont signés par le Ministre chargé des Transports, voire par le Directeur Général de l'aviation civile : ils peuvent être modifiés avec souplesse et réactivité tout en respectant bien sûr les principes fondamentaux du code.

C'est cette réglementation technique qui constitue sans doute le plus gros travail des 6 mois à venir au sein du projet Haïti.

PROCHAINE ETAPE

Du 7 au 10 mars 2016:

4^{ème} mission de l'équipe projet (ouverture WP2) de concert avec le Bureau Régional OACI de Mexico.



L'équipe projet s'étoffe !

Bienvenue à Marc ALVAREZ qui a rejoint l'équipe projet autorité de surveillance Haïti. Fort d'une expérience de 20 ans de contrôle à

Roissy-Charles de Gaulle, ancien responsable de formation à la DSNA et actuellement en charge des aptitudes des personnels de la Navigation Aérienne au sein de la DSAC, Marc interviendra sur la partie surveillance des organismes de formation et licences des contrôleurs. Sa participation à la dernière mission du 11 au 15 janvier dernier laisse augurer une progression rapide dans ce domaine à haute technicité.

No Country Left Behind...

Melvin CINTRON, Directeur régional OACI de la zone Amérique du nord, Amérique centrale et Caraïbes a confirmé, lors de sa venue à Port-au-Prince du 12 au 14 janvier, sa volonté de resserrer les liens avec l'équipe d'experts de la DSAC. L'objectif étant de remonter la surveillance de l'aviation civile haïtienne au niveau des standards internationaux en injectant le programme français dans le plan d'action *No country Left Behind* de l'OACI dédié à Haïti.



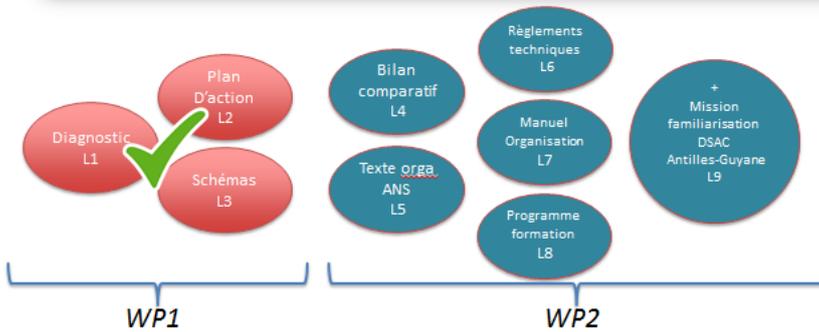
Situation du projet



Fondations et méthodologie

Le *Work Package 1* (WP1), première phase sur les 6 qui composent le projet, s'est terminé le 9 février dernier, six mois jour pour jour après le lancement du projet le 9 août 2015. Le calendrier a été respecté. Place à présent au WP2, doté de 6 livrables, dont le cœur est constitué de la production réglementaire technique relative aux différents domaines et des projets de textes et manuels relatifs à la nouvelle organisation de la DSSA. Un nouveau défi pour l'OFNAC et l'équipe d'experts DSAC qui commencent à bâtir sur les fraîches fondations organisationnelles.

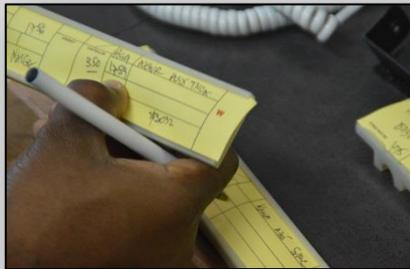
CHRONOLOGIE	T0	T0+6	T0+12	T0+18	T0+24	T0+36	T0+48
WORK PACKAGES	Diagnostic et plan action	Fondations et méthodologie			Consolidation	Certification	
	✓	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	



Situation du projet au 9 février 2016 : WP1 clôturé, ouverture du WP2.

L'avis de l'expert : une licence ATCO en Haïti

Une présentation a été faite à la DSSA^(*) et à la DNA haïtienne par les experts de la DSAC. L'objectif : préciser les fondements de la délivrance de licences aux contrôleurs de Port-au-Prince et de Cap Haïtien.



Du côté de la DSSA les premières actions à réaliser sont :

- Sélection et agrément d'un médecin examinateur classe 3 qui délivrera les aptitudes médicales aux contrôleurs ;
- Certification de la DNA comme organisme de formation afin de l'autoriser à délivrer les formations couvertes par le certificat ;
- Agrément des formations et des tests d'évaluation linguistique qui constituent des éléments de preuve pour l'obtention des qualifications.

Une première proposition de réglementation licences ATCO sera fournie à l'OFNAC en juin 2016 (livrable L6). Les premières discussions laissent augurer une carte plastifiée comme support de la licence ATCO, à l'instar de ce qui pourrait être mis en place par le CASSOS^(*) dans la Caraïbe. La délivrance des licences ATCO pourrait être, d'ici quelques mois, une des premières actions concrètes de la DSSA. Avec l'accompagnement de l'équipe DSAC, bien sûr !

DSSA : Direction de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation (Haïti)
CASSOS : Caribbean Aviation Safety and Security Oversight System



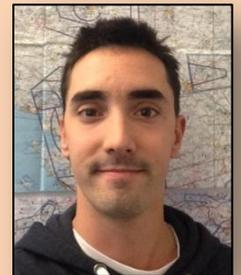
Navigation aérienne

Marion WATREMEZ rejoint l'équipe-projet comme référente domaine en navigation aérienne (ANS) Forte de son expérience au sein du pôle *Certification des*

Prestataires de la Navigation Aérienne, Marion va s'atteler dans un premier temps à l'élaboration de la réglementation technique propre à ce domaine. Ingénieur diplômée de l'ENAC, Marion mettra toute sa compétence au profit de la surveillance de la navigation aérienne haïtienne.

Personnels navigants

Spécialiste des aspects réglementation au sein du pôle licences de la Direction Technique « Personnels Navigants », Julien ARCANGER rejoint lui aussi l'équipe projet



pour apporter son expertise dans ce domaine. Au programme : plan de formation, règlement technique PN et consolidation du processus de validation des licences étrangères actuellement en vigueur à l'OFNAC.



PROCHAINES ETAPES

- Avril 2016 : livraison du livrable L8 (programme de formation par domaine)
- Mai 2016 : finalisation du premier projet de réglementation technique L6
- Juin 2016 : 5^{ème} mission de l'équipe-projet à Port-au-Prince

Expliquer aujourd'hui...



...la surveillance de demain

Présentation du projet DSNA Services au siège de l'OFNAC, jeudi 9 juin 2016.

À la demande de M. Jean-Lemerque PIERRE, nouveau Directeur Général de l'OFNAC, DSNA Services a animé jeudi 9 juin une présentation complète du projet Autorité de surveillance à Port-au-Prince. Objectif : démystifier le concept, parfois encore mystérieux, de la surveillance de la sécurité en matière d'aviation civile devant un public de futurs collaborateurs mais aussi de prestataires intéressés. Pour ce faire, la Direction Générale avait invité des représentants de la Direction du transport Aérien (DTA), de la Direction des Affaires Financières (DAF), de la Sûreté (DSA) mais aussi de la Navigation Aérienne, de l'information aéronautique et du service technique. Autant d'acteurs impliqués dans ce chantier tentaculaire, prévu de durer jusqu'au second semestre 2019. L'occasion aussi de présenter, par le truchement des experts DSAC qui compose l'équipe projet, les différents métiers de la surveillance et leurs spécificités techniques afin de promouvoir cette expertise et, pourquoi pas, de susciter des vocations internes parmi les personnels de l'OFNAC.

La présentation s'est terminée par une allocution du Directeur général qui a rappelé, outre l'importance de la conformité aux standards OACI pour la sécurité du transport aérien haïtien, la nécessaire adhésion de l'ensemble des personnels à ce projet « aussi passionnant techniquement que valorisant sur le plan humain ». Un gage de sécurité pour l'avenir d'Haïti.



Jean-Lemerque PIERRE (debout), Directeur Général de l'OFNAC.

Edito

Parce que la surveillance du domaine aérien est moins visible que la construction d'un aéroport ou la mise sur le marché d'un nouvel avion, elle suscite parfois chez les prestataires, des interrogations relatives à son périmètre et ses enjeux.

Bien informées, les parties prenantes de l'aviation et les usagers ont ensuite vite fait de comprendre qu'elle est la garantie de la sécurité du transport aérien mondial, le plus fondamental des objectifs stratégiques à atteindre pour développer une économie et un tourisme florissants. Au-delà même de la conformité requise par l'OACI en la matière.

Sécurité Air vous détaille ce mois-ci les avancées du projet d'implantation de l'autorité de surveillance en Haïti. Ou comment la DSAC contribue à ce projet sur la scène internationale à travers DSNA Services, partenaire d'Haïti dans la modernisation de l'aérien depuis près de 3 ans.

Excellente lecture !

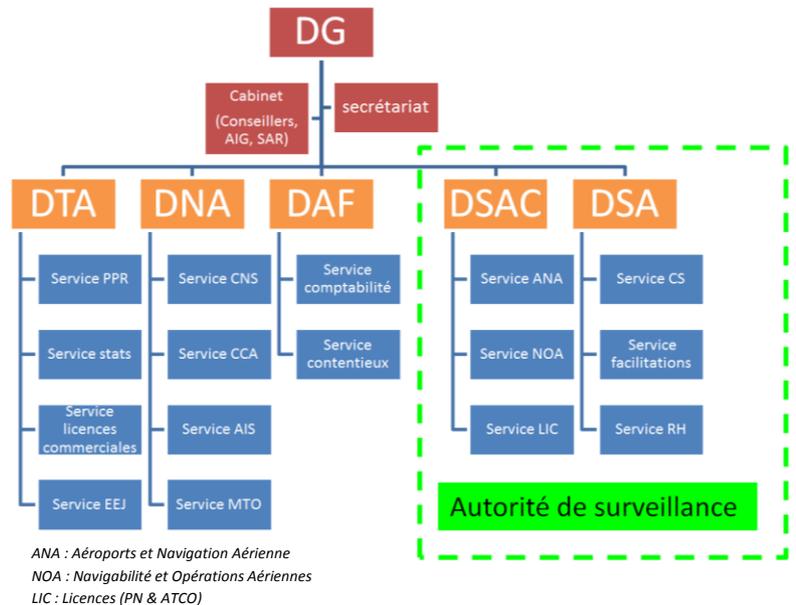
Olivier VUILLEMIN
Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

L'avenir se dessine...

Sur la base des travaux remis par DSNA Services au cours des six derniers mois, l'OFNAC redessine pas à pas son architecture organisationnelle et fonctionnelle. L'autorité de surveillance sera composée de deux directions techniques : la Direction de la Sécurité Aérienne (DSA) et la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC). Cette dernière, objet de partenariat avec DSNA Services, sera composée de trois grands services :

- Un service Aéroports et Navigation Aérienne
- Un service Opérations Aériennes et Navigabilité
- Un service dédié aux licences du personnel

Un organigramme pragmatique et adapté à l'arrivée de la surveillance dans le transport aérien haïtien !



Un nouveau conseiller technique à la Direction générale

Jean-Jaunasse ELYSEE a récemment rejoint l'OFNAC en qualité de conseiller technique, notamment en charge de la mise en place de l'autorité de surveillance de la sécurité. Ingénieur haïtien diplômé de l'Institut National des Télécommunications (INT), ex-Télécom SudParis, Jean-Jaunasse ELYSEE a successivement occupé les fonctions de Directeur Général des Télécommunications d'Haïti (TELECO), Directeur Général du CONATEL (Conseil National des Télécommunications), et de Secrétaire d'Etat à l'énergie, aux Mines et aux télécommunications.

Rompu aux affaires institutionnelles et conscient du défi à relever avec l'arrivée du concept de surveillance de la sécurité à mettre en œuvre, Jean-Jaunasse apporte son expertise en matière de gestion de projet et de maîtrise de la qualité. Un solide collaborateur pour l'équipe projet DSNA Services/DSAC.



Laurent DUMAS (à gauche), Directeur de l'Exploitation Aérienne et Jean-Jaunasse ELYSEE, le 7 juin 2016 à Port au Prince.

Mais aussi...

Code : Le premier projet de **Loi organique et de code de l'aviation civile** est en passe d'être remis au Ministre Haïtien des Travaux Publics, transports et Communications d'Haïti pour suites à donner. Presqu'un an après le premier coup de plume des équipes de DSNA Services, ce projet devient peu à peu une réalité, dotant ainsi le pays d'une législation aéronautique de base sur laquelle construire l'avenir.

Règlementation : Après la Loi organique et le code de l'aviation civile, place à la **règlementation technique**. L'équipe projet travaille d'arrache-pied pour produire une première version de règlements techniques de haut niveau afin de pouvoir couvrir tous les domaines à surveiller : ANS, PEL, AIR, OPS, AGA... Toute l'expertise DSAC France mobilisée !



PROCHAINES ETAPES

Août 2016 : livraison du livrable L5 (texte d'organisation de la DSAC Haïti)

Septembre 2016 : livraison de la réglementation technique (livrable L6)

Fin septembre 2016 : 6^{ème} mission de l'équipe-projet à Port-au-Prince





Mesure de la règle et règle sur mesure

Les 6 volumes correspondant aux règlements techniques Aéroports, Navigation aérienne, Licences et organismes de formation ATCO, Licences des personnels navigants, Opérations aériennes et Navigabilité ont été remis à l'OFNAC.

« Haïti n'a pas promulgué de règlements appropriés pour assurer, au minimum, le respect des prescriptions nationales issues de la législation aéronautique de base et prévoyant des procédures d'exploitation des équipements et des infrastructures (y compris des systèmes de gestion de la sécurité et de formation) normalisées, en conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) figurant dans les Annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale »

Identifiée par l'OACI comme cause de multiples constats de non-conformité, l'absence de réglementation technique complète était une priorité de l'équipe projet DSNA Services. Ces règlements manquants ont été remis à l'OFNAC qui doit à présent les officialiser pour les rendre applicables. Ensuite débiteront les formations des personnels. « l'occasion pour les agents de l'OFNAC de s'approprier ces règlements et d'en apprécier la portée : écrire ce qu'on doit faire et faire ce qu'on a écrit » souligne Laurent Dumas, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile à Haïti. Ces règlements spécifiques constituent en effet la pierre angulaire d'un grand nombre d'actions visant à l'implémentation d'un système de surveillance de la sécurité.

“
Ecrire ce
qu'on doit
faire et faire
ce qu'on a
écrit”

LAURENT DUMAS

Une bonne dose d'annexes OACI, une pincée d'Europe et un zeste de discernement, relevé de quelques grammes de pragmatisme, voici le secret de la recette suivie par les experts français de l'équipe projet pour doter Haïti de sa propre réglementation technique.

Après une année de travail, le résultat est remarquable : une règle sur mesure, parfaitement respectueuse des normes et pratiques recommandées au niveau international tout en étant adaptée à la situation du pays. Preuve que conformité peut parfaitement rimer avec cohérence et bon sens.

6 volumes produits, des centaines de pages de règles, mais qui sont bien plus que de simples livrables. Ces règles constituent les fondements de la surveillance de la sécurité, promise à un bel essor si l'on en croit les premières mesures d'implémentation effectuées par l'OACI avec qui l'équipe coordonne de façon étroite.

Sécurité'Air vous présente les dernières avancées de ce projet passionnant autour d'une équipe qui exporte chaque jour un peu plus le spectre complet de l'expertise de la DSAC, ingrédient principal !

Excellente lecture !

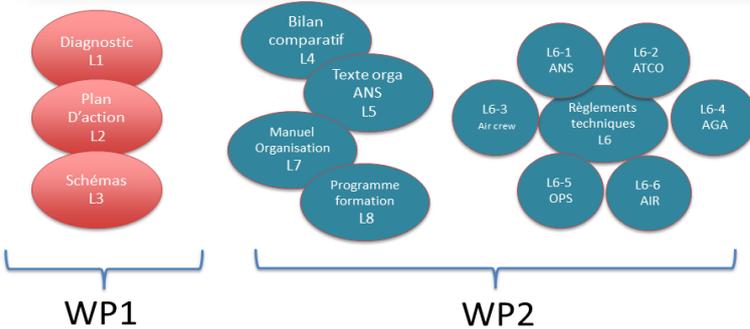
Olivier VUILLEMIN
Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

Dernière minute

Olivier JEAN est nommé Directeur Général de l'OFNAC par le Président de la République d'Haïti, Jovenel Moïse, en date du 28 mars 2017, en remplacement de Jean-Lemerque PIERRE, nommé Conseiller Technique auprès du Directeur Général. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de réussite à la tête de l'OFNAC.

Situation du projet mars 2017

CHRONOLOGIE	T0	T0+6	T0+12	T0+18	T0+24	T0+36	T0+48
WORK PACKAGES	Diagnostic et plan action WP1	Fondations et méthodologie WP2	WP3	WP4	Consolidation WP5	Certification WP6	



Situation du projet au 30 mars 2017 : WP1 et WP2 clôturés, WP3 en cours

Place au WP3

Le *Work Package 2* (WP2), seconde phase sur les 6 qui composent le projet, s'est terminé le 10 mars 2017 avec la remise des derniers livrables associés.

Place à présent au **WP3**, axé sur 3 axes fondamentaux :

- l'élaboration des manuels de **contrôle technique** ;
- la maîtrise **documentaire** ;
- les premières **formations** d'inspecteurs surveillance.

Cette phase d'une durée de six mois comprend également plusieurs livrables organisationnels et fonctionnels. Elle mobilisera toute l'équipe et fera appel à de nouvelles compétences.

L'avis de l'expert : de la nécessité de surveiller les aéroports

En matière d'aéroports, la surveillance va de la conformité des infrastructures à la surveillance des obstacles, en passant par les services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs ou les inspections des aires.



Cette surveillance par la DSACH (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Haïtienne) s'avère indispensable sous deux aspects.

D'abord, l'autorité de l'aviation civile haïtienne se doit de contrôler la sécurité de tous les aérodromes du territoire ; un article du Code de l'Aviation Civile haïtien le stipule.

Ensuite, le développement du pays passe sans doute par des échanges plus importants avec l'extérieur ; l'aviation civile est donc un outil majeur de ce développement pour le pays insulaire qu'est Haïti. L'État haïtien se doit ainsi de démontrer aux instances internationales (et en premier lieu à l'OACI), que le niveau de service proposé, particulièrement au niveau de l'exploitation aéroportuaire, permet d'envisager le trafic aérien en toute sécurité. Une démarche forte, volontariste, de mise en conformité des installations et services aéroportuaires vis-à-vis des normes internationales est pour cela nécessaire.

Haïti dispose à présent de sa propre réglementation technique « aéroports ». Il ne reste plus qu'à la publier officiellement. La suite de notre démarche d'implémentation pourra alors prendre une nouvelle forme, où l'accompagnement de DSNA Services pourra s'appuyer sur des obligations réelles à opposer aux exploitants d'aérodromes.

Paul HUMBLLOT, DSAC NE
Expert Surveillance Aéroports



Dominique TARJON

Dominique rejoint l'équipe projet en tant qu'expert aéroport. En poste en Guyane depuis février 2017, Dominique a assuré plusieurs fonctions au sein de la DSAC,

notamment en Océan Indien avant de rejoindre la Martinique en 2011. Il sera plus particulièrement en charge de l'élaboration du Manuel Surveillance Aéroports de la DSAC haïtienne.

Paul HUMBLLOT

Expert surveillance aérodrome en DSAC Nord-Est, Paul apporte depuis quelques mois son expertise notamment en matière de SSLIA et SPPA. Il a rédigé entièrement le livrable

de réglementation technique de ce domaine au bénéfice de l'aviation civile haïtienne. Il travaillera en binôme avec Dominique sur la suite du projet.



L'AGENDA à retenir :



- ➔ Début avril : mission *licences ATCO*
- ➔ Début mai : mission *AIR/OPS*
- ➔ Fin mai : mission point d'étape WP#3
- ➔ Début juin : mission *Navigation Aérienne*
- ➔ Fin juin : mission *Aéroports*



Sécurité' Air



Autorisé à l'approche...de la conformité



B767-300 d'American Airlines au roulage sur le taxiway principal de l'aéroport de Toussaint Louverture, à Port au Prince

L'aviation civile haïtienne règlementée !

C'est lors de la treizième mission à Port au Prince, du 12 au 15 juin 2017, que le Directeur Général de l'OFNAC a accepté le projet de réglementation « Opérations aériennes », dernier opus du livrable que DSNA Services s'était engagée à livrer pour répondre aux non-conformités relatives à l'absence de règlements techniques d'aviation civile. Un grand pas de l'OFNAC vers la conformité OACI.



Jean-Marc FLAMBERT (Conseiller du DG, OFNAC) – à gauche - et **René PRECOPE** (expert AIR/OPS, DSAC Antilles Guyane) – à droite- procèdent aux derniers ajustements sur le projet de réglementation opérations aériennes le 15 juin à Port au Prince. Il aura fallu 3 missions et près de 50 heures de travail pour aboutir à un projet finalisé...et conforme en tous points



La conformité aux dispositions de l'OACI est une condition *sine qua non* pour accéder aux possibilités de développement socio-économique qu'offre le réseau aéronautique mondial.

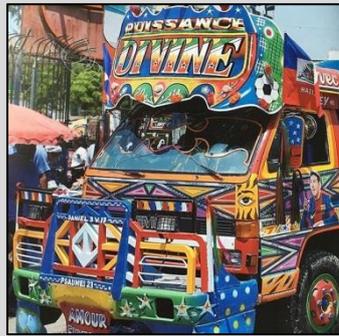
Saint Graal tant convoité par les Etats contractants à l'OACI, elle est aussi un élément clé d'un transport aérien qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable, à plus forte raison en période de croissance intense. Garante de la sécurité du transport aérien, la conformité participe aussi à une meilleure gestion par les Etats concernés des ressources humaines et financières allouées au secteur aérien. Les moyens mis en place au niveau international pour mesurer son taux d'implémentation dans la gestion de la sécurité du transport aérien sont ainsi à la hauteur des enjeux.

Engagée aux côtés de l'OFNAC au quotidien, notre équipe œuvre d'arrache-pied pour accompagner l'aviation civile haïtienne dans sa course à la conformité. Excellente lecture !

Olivier VUILLEMIN
Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

L'avis de l'expert : de la valeur ajoutée de la qualité à l'OFNAC

La Qualité a cet avantage que, même sans l'invoquer clairement, elle s'impose dans la gestion de la réalisation d'un projet ambitieux tel que celui mené par l'OFNAC avec le support de l'équipe DSNA Services. Les méthodes utilisées par les experts DSAC de l'équipe-projet sont empreintes de la très réputée



Qualité ISO 9001 que la DSAC peut revendiquer avec fierté: prise en compte des besoins, travail méthodologique, validations multiples, vérification de la mise en œuvre et, bien sûr, satisfaction client.

Néanmoins, il est également important de formaliser au minimum les procédures « chapeau » des différentes activités, soit directement dans le document métier, soit dans une procédure dédiée qui s'y rattache.

L'avancée du projet à l'étape WP3 permet à présent de définir une procédure Qualité spécifique : c'est d'ailleurs en soi la raison d'être du livrable L11 – Procédure de maîtrise documentaire. Cette procédure va ainsi guider l'OFNAC dans la rédaction, l'approbation, la mise à jour, la gestion et l'utilisation des documents métier utilisés par ses agents.

En s'appropriant en interne cette procédure, l'Office Haïtien sera capable de faire vivre ses méthodes mais également de répondre là encore aux exigences OACI. Cette procédure est un point essentiel de la réussite globale de la mission en permettant à la DSACH d'être autonome et pragmatique dans la méthodologie de la gestion de ses activités, notamment dans le processus d'attribution et la surveillance des divers certificats et autorisations qu'elle s'apprête à délivrer.

Être pragmatique ; être autonome ; être conforme.

Gilles DARBOS, DSAC SE
Responsable qualité et coordonnateur du plan de sécurité de l'Etat

Bienvenue à...



Gilles DARBOS

Notre expert qualité ! Après des années comme spécialiste de la surveillance des opérations aériennes à Aix-en-Provence, Gilles est aujourd'hui le responsable qualité de la DSAC

Sud-Est où il assure également la fonction de coordonnateur de Plan de Sécurité de l'Etat (PSE). Il rejoint l'équipe pour y assurer la direction des livrables relatifs à la qualité pour la DSACH.

Luc MARTINI



La DSAC Nord-Est une fois de plus à l'honneur avec l'arrivée dans l'équipe de Luc, notre nouvel expert Licences Personnels Navigants. Actuel chef de subdivision PN à Strasbourg, Luc va s'atteler à

la rédaction du manuel de contrôle technique PN et assurera les fonctions de référent domaine et de formateur pour tout ce qui a trait aux licences PN de la DSACH et à la formation de ses agents.

L'AGENDA à retenir :



- ➔ **Mi juillet** : mission Licences ATCO
- ➔ **Mi août** : mission gestion de projet
- ➔ **Septembre** : mission équipe complète
(1^{ère} formation des inspecteurs de surveillance DSACH, clôture du WP#3 et lancement du WP#4)

Dernière minute :

L'équipe projet est en train de réaliser un état des lieux du taux d'implémentation de la surveillance de la sécurité en Haïti. Il s'agit de vérifier une à une les 754 *Protocol Questions* de l'audit OACI USOAP de 2012 afin de déterminer lesquelles peuvent à présent être considérées comme satisfaisantes. Objectif : obtenir un pourcentage d'implémentation de la surveillance de la sécurité pour Haïti et le comparer à ceux des autres pays afin de mesurer la progression mais aussi –et surtout- évaluer le chemin restant à faire. Réponse début septembre !





Rapport d'audit USOAP de la République d'Haïti par l'OACI

Priorité à court terme :

[...]

Action n°9 : Définir une politique de formation et mettre en œuvre des programmes et des plans de formation périodiques dans tous les domaines techniques.

A présent que les modalités structurelles et organisationnelles de la future entité en charge de la surveillance sont définies, la formation des agents peut enfin démarrer.

La DSACH, Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Haïti, s'est dotée de 11 futurs inspecteurs de surveillance, dont les profils ont été minutieusement étudiés puis sélectionnés par l'OFNAC en concertation avec les experts français. Ces 11 premiers agents s'appêtent à suivre un programme de formation élaboré par l'équipe DSNA Services-DSAC et remis à l'OFNAC il y a déjà plusieurs mois. Ce dernier, inspiré des *procédures compétences* de la DSAC française, se divise en trois branches :

- Une **formation de base**, tronc commun à tous les Inspecteurs de surveillance ;

- une **formation de spécialisation**, dédiée au domaine technique dans lequel l'agent opérera ;

- des blocs de **formations complémentaires**, soit méthodologiques (audits,...), soit techniques (marchandises dangereuses,...) ou bien encore administratives (bureautiques, etc...).

Cette fois encore, c'est toute la compétence DSAC qui est mobilisée pour ce premier volet formation, chaque expert domaine étant responsable des enseignements de sa spécialité.

La première formation de base, sanctionnée par un QCM d'évaluation, se déroulera à Port au Prince du 25 au 28 septembre 2017.

Implémentation :**Calcul du nombre de Protocol Questions résolues en cours...**

Les 754 **Protocol Questions** (*) issues de la méthode d'audit USOAP de l'OACI sont en train d'être une à une décortiquées par l'équipe projet DSNA Services-DSAC afin d'identifier celles qui peuvent être considérées comme résolues par le travail des experts français.

Depuis août 2015, date de démarrage du projet Autorité de Surveillance en Haïti, ce sont **13 livrables**, représentant près d'une centaine de documents, qui ont été

successivement remis à l'aviation civile haïtienne et validés par cette dernière. Ces livrables apportent des réponses aux manques d'implémentation effective constatés lors de l'audit USOAP de 2012. Ils sont ensuite téléchargés sur le portail de suivi de l'OACI qui valide, ou pas, l'action corrective.

Le résultat se traduit en un **pourcentage général d'implémentation** de la surveillance de la sécurité aérienne dans un Etat.

(*) Questions de protocole : liste de questions utilisées par les auditeurs USOAP OACI

NACC et CASC

Deux réunions internationales se sont tenues respectivement les jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 à Washington DC, Etats-Unis :

- La réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la région Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes (**NACC**)

- Le *Civil Aviation Steering Comitee* (**CASC**) d'Haïti qui fait le point à intervalles réguliers sur la situation de l'aérien du pays avec des représentants de tous les secteurs : administrations, OACI, FAA, TSA, bailleurs de fonds, industriels et bien sûr, DSNA Services, acteur incontournable du développement du transport aérien d'Haïti.

Plus d'infos ?

www.icao.int/NACC/Pages/meetings-2017

Une équipe multidisciplinaire...à géométrie variable

Au départ, ils n'étaient que 4. 4 experts pour représenter 5 domaines techniques, en faire le diagnostic chez le client et en extraire un plan d'action ambitieux mais tout aussi réalisable. Puis est arrivée l'heure de la réglementation. Autre livrable, autres **compétences**, certains ont cédé la place à d'autres, plus familiers avec l'art de décrypter les subtilités de la règle. Et ainsi de suite au fur et à mesure de la progression du projet, les experts se succèdent, se remplacent... se

complètent aussi parfois. Avec une constante, **l'esprit d'équipe** qui assure la cohésion mais aussi la cohérence des travaux réalisés. Un projet de ce type est avant toute chose une aventure humaine, où se mêlent les émotions, des caractères et des attitudes professionnelles très diverses. La richesse d'une DSAC à vivre autrement, passionnément, mais toujours ensemble...





Sécurité' Air



Le premier volet de formation des inspecteurs de surveillance haïtiens s'est déroulé à l'hôtel Visa Lodge de Port-au-Prince, du 25 au 28 septembre 2017. Bien que perturbé par les ouragans Irma et Maria, le programme a été assuré et a réuni 12 stagiaires de l'OFNAC et 5 experts de la DSAC française. Retour sur ces heures d'échanges particulièrement riches autour des valeurs professionnelles qui nous passionnent.



Olivier JEAN, Directeur Général de l'aviation civile haïtienne, ouvre la formation.

Laurent Joseph DUMAS, Directeur de la DSACH et **Olivier VUILLEMIN**, Chef du projet *Autorité de surveillance*, à Port au Prince le 25 septembre 2017. Au second plan, les 12 candidats à l'inspection, les formateurs de la DSAC France et des représentants de la Direction générale de l'OFNAC Haïti.



Luc MARTINI, DSAC/NE, sensibilise l'auditoire à la surveillance du domaine *Personnels Navigants*. Pour l'heure, Haïti ne fait que de la validation de licences étrangères mais pourrait évoluer vers de la délivrance de licences haïtiennes. La réglementation technique nationale le prévoit.



Lisa SABAN, DSAC/ANA/CNA explique les subtilités de la surveillance des prestataires de Services de la *Navigation Aérienne* (PSNA).



Ci-dessus **René PRECOPE**, DSAC/AG, notre référence *Opérations Aériennes et Navigabilité*. Ci-contre **Gilles DARBOS** DSAC/SE, introduit la *Qualité*.

Formation de base :

Conçue par des inspecteurs, pour des inspecteurs...

Pour ce premier opus du programme de formation, l'équipe projet a choisi de sensibiliser sur un panorama aussi large que possible. En plus des cours théoriques fondamentaux tels que l'histoire de l'OACI et les bénéfices de la déontologie, chaque candidat a été sensibilisé à la surveillance de tous les domaines.



Les 12 candidats inspecteurs de surveillance de la DSACH

Un moyen de mieux comprendre le dispositif au sein duquel il va œuvrer et de donner plus de sens à ses futures actions de surveillance. Chaque stagiaire est reparti avec plus de 4kg de documentation dont les 12 supports de cours de la formation, tous imaginés, élaborés et dispensés par les experts DSAC de l'équipe projet.

Docteur Demorcy :

Un médecin au secours de l'OFNAC

Jean Raymond Armel DEMORCY, médecin légiste de la République d'Haïti est en passe de devenir le premier médecin à normes aéronautiques du pays. L'équipe projet DSNA Services a organisé la prise en charge totale de sa formation à la Capacité de Médecine Aérospatiale. Le **Docteur Demorcy** suivra cette formation à l'université Paris Descartes à hauteur d'une semaine par mois, de novembre 2017 à mars 2018 sous la responsabilité du Chef de projet. L'examen final est programmé au mois de mai. Cette formation professionnelle qualifiante permettra au médecin, une fois agréé par la DSCAH, de délivrer des aptitudes médicales aux personnels titulaires de licences aéronautiques, comme les pilotes et les contrôleurs aériens.



Mais aussi :

- Les missions à Port au Prince s'enchaîneront jusqu'à la fin de l'année notamment pour la présentation des Manuels de surveillance et les premières activités de surveillance
 - 6 au 10 novembre : Licences et Organismes de formation ATCO
 - 13 au 17 novembre : Gestion de projet
 - 20 au 24 novembre : Personnels Navigants
 - 11 au 15 décembre : Opérations Aériennes et Navigabilité
 - 20 au 23 décembre : Navigation Aérienne
 - 8 au 12 Janvier 2018 : Gestion de projet
 - 22 au 26 janvier 2018 : Aéroports
- Le WP#3 sera clôturé mi-novembre 2017 avec quelques semaines de retard en raison des événements climatiques de septembre.

Avoir de la bouteille...

Haïti ne dispose malheureusement pas des mêmes installations industrielles et technologies que notre pays. Les déchets n'y sont pas encore recyclés. Loin de vouloir réduire son empreinte technique en Haïti, notre équipe n'en essaie pas moins de réduire la trace de ses passages successifs au maximum par respect pour l'environnement.

Chaque bouteille consommée sur site est rapportée en France pour y être recyclée. Les bouchons sont confiés à l'association *bouchons d'amour* (*).



Depuis le début du projet, ce sont ainsi des centaines de bouteilles qui ont échappé à l'incinération sur le sol haïtien. Une manière de se souvenir que nous appartenons au ministère de la transition écologique et solidaire.

(*) www.bouchonsdamour.com

Bienvenue !

Une équipe de compétences
pour consolider les acquis et bâtir l'avenir

Intégrité
transparence
expertise
efficacité
Respect
performance
Professionalisme
Valorisation
équité



Vincent Quentric

Premier représentant de la DSAC Ouest au sein de l'équipe projet, Vincent est contrôleur aérien de formation. En poste à Brest comme inspecteur de surveillance navigation aérienne, il rejoint Lisa Saban (ANA/CNA) pour apporter une touche opérationnelle dans la surveillance d'un domaine qui n'a aucun secret pour lui.

Il contribuera également à la consolidation de certaines procédures du Manuel de Surveillance Navigation Aérienne (MSNA) et animera en partie les formations des inspecteurs.

Maud Richard

Actuellement inspecteur de surveillance au sein de la DSAC Sud à Toulouse Maud vient prêter main forte à l'équipe sur la partie Aéroports et notamment au domaine hélistations dans lequel elle est experte.

Ayant intégré la DGAC après une carrière au sein de la Défense, Maud devrait participer à la formation dédiée des inspecteurs de surveillance de la DSACH au premier semestre 2018 et plus largement, contribuer à tout ce qui touche au domaine aéroports.



Martial COSSET

La DSAC Ouest à nouveau à l'honneur avec l'arrivée de Martial COSSET, Contrôleur Technique d'Exploitation et nouvelle compétence au sein du domaine Opérations Aériennes et navigabilité.

Martial était en poste aux Antilles jusqu'en 2016, ce qui lui donne l'avantage de connaître l'environnement culturel et professionnel de l'aviation aux Caraïbes.

Il apporte sa technicité sur des points précis tels que l'escale, les Listes Minimales d'Équipement (LME), les Marchandises Dangereuses (MD)... Bienvenue Martial !



Et maintenant ?

- La troisième phase du projet s'est terminée le 15 novembre 2017 avec la remise des premières versions des manuels de surveillance de tous les domaines techniques. Ils viennent en complément de la réglementation technique également écrite par l'équipe projet. Une Loi, une réglementation, un manuel...souriez, vous êtes surveillés !
- Le projet est entré dans sa quatrième phase qui durera jusque fin mai 2018. Les missions continuent à s'enchaîner
 - 20 au 23 décembre 2017 : Navigation Aérienne
 - 8 au 12 Janvier 2018 : Gestion de projet
 - 15 au 18 janvier 2018 : Aéroports
 - 5 au 9 février 2018 : Opérations aériennes
 - 21 au 27 février 2018 : Licences ATCO

Mexico - لمرکس بیکا - Мексика - 墨西哥

Le bureau régional NACC de l'OACI (North American, Central American and Caribbean) organise une réunion tripartite OACI – OFNAC – DSAC/DSNA Services afin de faire le point sur le taux d'implémentation du dispositif de surveillance de la sécurité aérienne en Haïti.

Cette réunion se tiendra à Mexico du 23 au 26 janvier 2018. Deux experts de l'équipe projet seront dépêchés sur place pour collaborer au balayage des 754 Questions de Protocole (PQ) non encore satisfaisantes.

Les résultats alimenteront le Comité de suivi des audits USOAP du siège OACI à Montréal. La mise à jour avec les nouvelles données sera visible quelques semaines plus tard sur le site de l'OACI.



Sécurité' Air *Haïti*



DSAC, OFNAC, OACI : Unis pour Haïti

L'équipe projet DSAC/DSNA Services s'est rendue du 22 au 26 janvier 2018 au siège du bureau régional NACC OACI de Mexico afin de valider les résultats du projet d'implémentation d'une autorité de surveillance de la sécurité en Haïti. Retour sur une semaine intense sous le signe de l'unité et de l'excellence.*

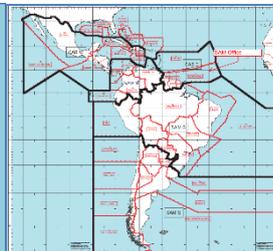


↑ *Ci-dessus : ouverture du meeting le mardi 23 janvier 2018. De gauche à droite : Eddian Mendez et Eduardo Chacin-OACI, René Précope-DSAC AG, Laurent Dumas- Directeur DSACH Haïti, Melvin Cintron-Directeur régional OACI, Olivier Vuillemin-DSAC Paris, Jean-Claude Pierre, Frantz Lalanne et Marc Paulémon – OFNAC, Julio Siu-OACI. Unis pour Haïti.*

← *Ci-contre : Melvin Cintron, Directeur du bureau régional NACC à Mexico rappelle les enjeux internationaux du projet conduit par l'équipe DSAC/DSNA Services à Haïti. Implémenter une autorité nationale en charge de la surveillance de la sécurité à la fois conforme et adaptée au contexte du pays est un challenge. C'est aussi et surtout la clé pour faire d'Haïti une référence régionale en matière de sécurité pour le trafic aérien.*

(*) L'OACI comprend 7 bureaux régionaux :

Bureau Asie et Pacifique (APAC), Bangkok
 Bureau Afrique orientale et australe (ESAF), Nairobi
 Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT), Paris
 Bureau Moyen-Orient (MID), Le Caire
 Bureau Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC), Mexico
 Bureau Amérique du Sud (SAM), Lima
 Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF), Dakar





Melvin Cintron, Directeur, avec son adjoint Julio Siu au premier plan. Le dossier Haïti est suivi de très près par le bureau régional de Mexico mais aussi par le siège de l'OACI, à Montréal.

René PRECOPE, expert de l'équipe en opérations aériennes (OPS) et navigabilité (AIR) et **Olivier VUILLEMIN**, Chef du projet *Autorité de surveillance* Haïti.

Lors du démarrage du projet en août 2015, une convention a été signée entre DSNA Services et la DSAC pour déléguer à

cette dernière l'expertise d'implémentation d'une autorité de surveillance à Haïti. De 5 agents au départ, l'équipe comprend aujourd'hui 14 experts sur 6 pôles d'expertise.



Séance de travail jeudi 25 janvier 2018. De gauche à droite : Marc Paulémon, Conseiller spécial du Directeur général en charge du suivi de l'audit USOAP, Laurent DUMAS, Directeur de la DSACH et René PRECOPE, expert AIR-OPS balayent les quelques 146 questions de protocole du domaine Opérations aériennes pour vérifier le niveau de conformité. Haïti est l'un des rares pays contractant à l'OACI à avoir un problème grave de sécurité (*Significant Safety Concern*) non résolu.

Pour y voir plus clair...

Les audits USOAP de l'OACI sont basés sur un peu plus de 900 *questions de protocole* (PQs) réparties sur les 8 domaines LEG, ORG, PEL, ANS, AGA, AIR, OPS et AIG.

L'audit d'Haïti en 2012 a révélé 755 PQs non conformes, correspondant à un taux d'implémentation de la surveillance de la sécurité de moins de 6% et faisant d'Haïti un pays qualifié à l'époque par l'OACI comme « *the third worst country in the world* » dans ce domaine.

L'objectif de cette semaine collégiale à Mexico était triple :

- 1- Intégrer ou mettre à jour les 755 actions correctives aux PQs non satisfaisantes ;
- 2- Vérifier dans quelles mesures les différents livrables apportés par la France correspondaient à ces actions correctives et si non, identifier les ajustements à apporter ;
- 3- Identifier les éléments de preuve précis à télécharger sur le portail électronique de l'OACI pour clore l'action et rendre chaque PQ satisfaisante.

Quelle suite ?

Les experts français ont profité de cette semaine pour élaborer un nouveau document de suivi commun aux trois parties en présence. Ce document, favorablement accueilli par l'OACI, suivra un process d'incrémentation régulier et récurrent pour coller à l'avancée des travaux et permettre à Haïti de télécharger les preuves de réalisation des différentes actions correctives et améliorer sa conformité.

Tout va bien Madame la Secrétaire Générale !

Pour l'OACI, le portail électronique de suivi des audits est la seule vitrine par laquelle on peut apercevoir les progrès d'un pays sans s'y déplacer.

En panne d'éléments nouveaux depuis plusieurs années, la Secrétaire Générale de l'OACI, Dr Fang Liu, s'est récemment émue du manque d'avancées sur Haïti. Les incréments de cette semaine, portés par le Directeur Régional NACC qui la rencontrera fin février à Montréal viendront sans aucun doute la rassurer ! A suivre...

Opérations en cours...



Après une première session de sensibilisation transverse en septembre dernier, c'est au tour des formations de spécialisation de réunir les inspecteurs de surveillance de l'OFNAC autour des experts français venus partager leur savoir-faire et leur expérience. 1^{ère} session « Opérations aériennes » (OPS) du 5 au 9 février...en images !

La formation a été introduite par **Olivier JEAN**, Directeur Général de l'OFNAC, **Laurent DUMAS**, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Haïti et **René PRECOPE** (DSAC/AG) chef de la mission.

Profession : inspecteurs de surveillance OPS

À gauche **Nicolas NTAHIRAJA**, Pilote ATPL avec plus de 5000 HdV, a exercé plusieurs postes de responsable au sein de compagnies aériennes durant seize ans. Il a rejoint la DSACH en mai 2017.

À droite **Joseph Giovanni CHEVALIER** Dispatcher pendant plusieurs années au sein de diverses compagnies aériennes locales et internationales. A rejoint la DSACH en août 2017.



Plan de surveillance

Tous les inspecteurs de la DSACH, y compris les inspecteurs OPS, ont été formés sur les modalités et les éléments de la surveillance OPS. Les présentations ont permis de nombreux échanges et éclairages qui permettent de mettre en place les premières briques de la future surveillance.

➡➡➡ **Manex, audit, inspection, contrôle, approbation, acceptation, autorisation, dérogation ...**



Les principes généraux de la certification et de la surveillance, ainsi que les exigences réglementaires associées sont présentés par **René PRECOPE** (DSAC AG).



Qui êtes-vous ?

Sophie Lamontagne-Valquevis

Précédemment affectée à la DSAC Paris comme Adjointe au Chef du pôle *Opérations Avions* (DSAC/NO/OA), elle a rejoint l'équipe « OPS » du projet Haïti en décembre 2017. Aujourd'hui Chef de la subdivision Contrôle à l'Organisme de Contrôle de Pointe à Pitre, Sophie est la première experte à être recrutée à la DSNA pour son expertise DSAC !



Martial COSSET (DSAC O), forme sur les contrôles au sol, les Marchandises Dangereuses (MD), l'avionique et les approbations MEL (Minimum Equipment List). Un bloc de formation capital pour la surveillance des opérations aériennes.



Gilles DARBOS (DSAC SE) présente RECIF l'outil incontournable utilisé par les Contrôleurs Techniques d'Exploitation (CTE) de la DSAC, en complément de sa contribution au domaine Préparation des Vols (PPV)



Une journée entière a été dédiée à la Préparation des Vols, pendant laquelle **Sophie LAMONTAGNE-VALQUEVIS** a rappelé les principes de base permettant de surveiller avec efficacité le domaine des Opérations Aériennes.

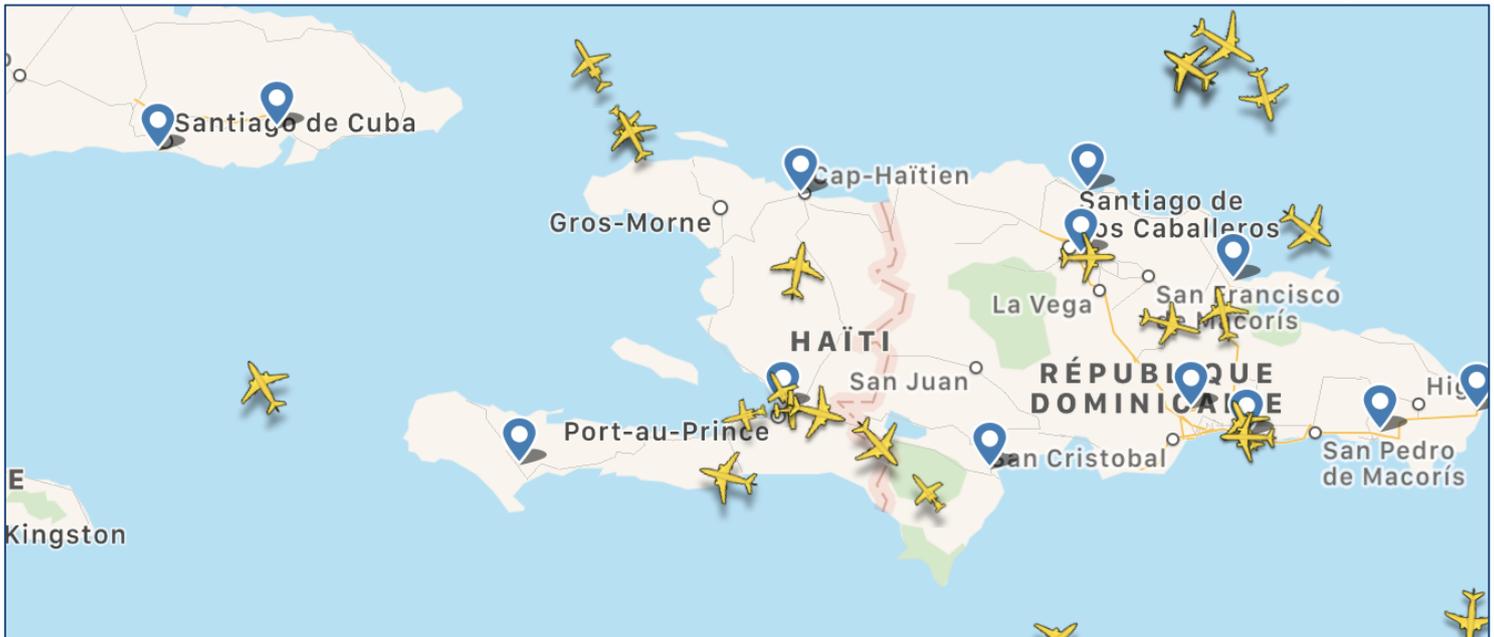


Séance de travail mardi 06 février 2018. De gauche à droite : Gilles DARBOS, René PRECOPE, Jean-Pierre FRANCOIS (Assistant-Directeur DSACH), Laurent DUMAS, (Directeur de la DSACH) et Martial COSSET.

Tout au long de la formation, des points d'étape ont pu être faits avec le DSACH. Ces points ont permis d'identifier les actions à mener par les deux partenaires DSACH & DSNA Services.

Prochaines étapes : formation Licences ATCO du 22 au 28 février 2018 et licences PN du 20 au 24 mars 2018 ---

3 ans de résultats à Haïti



Capture d'écran du trafic aérien au-dessus du territoire haïtien un matin de septembre 2018 (source Flightradar24)

Actuellement en route...on approche !

La 36^{ème} mission du projet autorité de surveillance à Haïti vient de se terminer et déjà la 37^{ème} arrive la semaine prochaine. À un rythme effréné, les experts se succèdent pour consolider les bases posées hier et construire la surveillance de demain. Un système aérien plus sûr ; et conforme aux exigences OACI ; c'est la feuille de route qui a animé notre équipe projet ces trois dernières années. Depuis ce lundi d'août 2015 où ils n'étaient pas nombreux, dans cette grande salle de réunion de l'OFNAC à saisir tous les enjeux du concept de surveillance, à croire en l'avenir et la réussite d'une entreprise aussi belle qu'ambitieuse. 3 ans déjà...

Un jalon d'autant plus attendu qu'il représente la moitié du chemin. Les nostalgiques y verront la moitié du chemin déjà parcouru. Les aventuriers, celle restant à parcourir. Mais les résultats sont là. En à peine trois ans d'accompagnement de l'OFNAC dans cette mutation sans précédent : législative, structurelle, fonctionnelle et organisationnelle. Avec comme récompense, la satisfaction de voir l'aiguille du compteur de conformité grimper vers des taux encore inespérés il y a quelques années encore. Bravo à tous !



agilité

nom féminin

1. Qualité de ce qui est agile.

Synonymes : souplesse, vivacité

On peut se demander ce que vient faire l'éloge d'une telle qualité dans pareil projet à coloration plutôt technique. Mais il n'est pas de mission possible sans une certaine maîtrise de la logistique et du support matériel et financier. Les services de gestion de ressources le savent bien, c'est une tâche peu visible, parfois ingrate et qui demande un indéniable doigté et une certaine capacité d'adaptation. En bref, de **l'agilité**.

Les 10 mois de WP4 que nous venons de traverser sont un exemple patent de ce besoin que requiert l'exercice du partenariat à 8000km de distance. Grèves à répétition dans les airs et sur le rail, pannes, cyclones, problème de trésorerie ou bien encore soulèvements sociaux sont autant d'aléas rencontrés ces derniers mois mais qui n'ont pas réussi à entamer notre volonté de mener à bien la tâche merveilleuse qui nous a été confiée. Et nous continuerons avec force, détermination et... **agilité** ! Excellente lecture !

Olivier VUILLEMIN

Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

Félicitations Dr. Demorcy !

Consciente de la proche nécessité de pouvoir disposer d'un médecin à normes aéronautiques rapidement, l'équipe projet a organisé la prise en charge de la formation du docteur **Armel Demorcy** à la capacité de médecine aérospatiale en France. Ainsi, de l'automne 2017 à la fin du printemps 2018, ce médecin -déjà médecin légiste en Haïti- s'est rendu une semaine par mois à l'Université Paris Descartes à Paris pour y suivre les cours idoines. Une détermination couronnée de succès lors de l'examen final que le **Docteur Demorcy** a réussi haut la main. Employé sous contrat par l'OFNAC, il devrait rapidement recevoir l'agrément de médecin aéronautique de la part de la DSACH haïtienne. Et délivrer ses premières aptitudes médicales aux contrôleurs haïtiens, précieux sésame pour l'obtention de la licence de contrôleur de la circulation aérienne au sens de l'annexe 1 de l'OACI.



Le Docteur Demorcy reçoit son diplôme de **médecin aéronautique** des mains du chef de projet autorité de surveillance, le 13 septembre 2018 à Port au Prince, dans le bureau du Directeur Général de l'aviation civile haïtienne.

3 ans de présence : 36 missions, 23 livrables, un bilan...

Législatif et règlementaire

Outre la Loi organique promulguée en septembre 2017 (Voir Sécurité'Air n°10), Haïti dispose désormais de 6 règlements techniques complets et adaptés aux besoins du pays, élaborés par l'équipe projet. Publiés sur le site Internet de l'OFNAC, ils sont la base de la surveillance de la sécurité.

Méthode

1 manuel de surveillance pour chaque domaine composé de procédures, de documents supports et de guides associés au domaine technique à surveiller.



Qualité/management

Un manuel complet du système de management, un guide de méthodologie managériale et d'outils de pilotage performants...

Suivi de la conformité

Un puissant outil de suivi de l'état d'avancement des actions correctives aux 755 Protocol Questions (PQ) jugées non satisfaisantes par l'OACI en 2012.

Structure et organisation

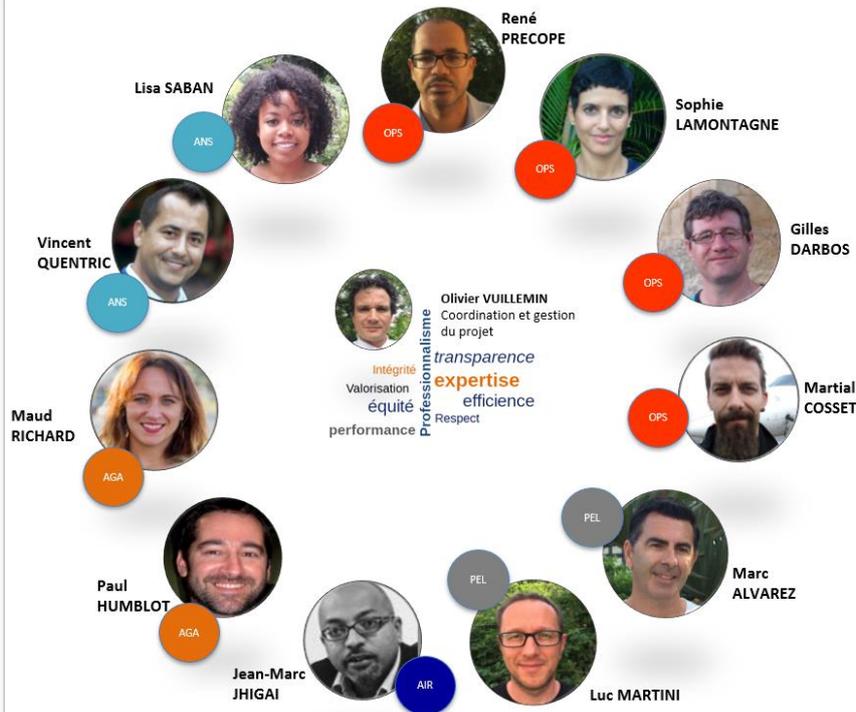
Des locaux, une circulaire portant organisation, un manuel de fonctionnement, des fiches de poste, un organigramme, des procédures et des équipements adaptés aux missions des personnels, l'équipe projet a accompagné l'OFNAC dans la mise en place de cette nouvelle entité dédiée à la surveillance !

Formation

16 semaines de formation tronc commun puis de théorie dédiée à chaque domaine pour 12 inspecteurs de surveillance ! Un programme de formations spécialisées et continues et un plan de recrutement, des dizaines de support de cours pour envisager le futur transfert de compétences...

➤ Équipe fine...et fine équipe !

René, Lisa, Martial, Maud...Ce n'est pas faute de l'avoir répété, l'équipe c'est le secret de la réussite quand on s'attaque à ce genre de défi. Mais pour en faire la somme de plusieurs individualités sans perte en ligne, il faut que chacun trouve sa place au sein de cet organe dont la recette idéale relève de l'alchimie. En clair, il faut que ça matche ! Depuis le début de l'aventure, près de 20 experts se sont succédé au cœur d'une équipe projet à géométrie variable qui évolue au fils des besoins en matière de compétences.



Les formateurs du WP4

5 DSAC-IR sont représentées en plus de l'échelon central.

Le WP4, très axé sur la formation théorique dédiée des inspecteurs de surveillance, a été conduit tambour battant par un pool de 11 formateurs dont 9 actuellement en activité au sein de la DSAC. Affichant une richesse dans la diversité des profils mais aussi des secteurs géographiques de rattachement, l'équipe est aussi un forum d'échanges et de débat des pratiques de chacun, parfois même un incubateur à innovation !

Une nouvelle aventure professionnelle basée avant tout sur l'humain !

En piste !

Débuté il y a presque un an, le chantier de réfection de la piste de l'aéroport de Port au Prince Toussaint Louverture arrive enfin à terme. Réalisés grâce au support financier de la BID (Banque Interaméricaine de développement), ces travaux pharaoniques de **22 millions** de dollars permettront d'ici quelques jours à l'aéroport principal d'Haïti d'être doté d'une piste flambant neuve et conforme aux exigences OACI. Pour cela, **55000 tonnes** d'enrobés ont été coulés pour refaire la chaussée, la largeur a été

portée de 42 à 45m (+7,5m d'accotements de part et d'autre), les balisages diurne et lumineux ont été intégralement refaits et les profils en travers ont été ramenés de 2,5 à 1,5% occasionnant près d'un demi-million de mètres cubes de terrassements !

Chaque nuit, pour poser les 900 tonnes journalières d'enrobé bitumineux, ce sont **300 hommes** et près de **250 mobiles** en tous



genres qui s'éveillent et commencent leur balai qui durera jusqu'au petit matin, avant que les avions commencent à appeler pour entamer leur descente vers la Perle des Antilles. Prévu de se terminer avant la fin du mois d'octobre, le chantier doit encore voir poser les nouveaux PAPI, quelques tonnes d'enrobé et surtout le balisage diurne par marques de peinture, touche finale mais qui requiert des conditions météorologiques favorables. Deux experts de DSNA Services et d'ADPI (Aéroport de Paris Ingénierie) assurent la supervision de ces travaux pendant les 10 mois de chantier.



Et maintenant ?

- Le projet entre dans sa cinquième phase qui durera 12 mois. Au menu : Plan de Sécurité de l'Etat, formations pratiques et aux techniques d'audits pour les inspecteurs et premières actions de surveillance... A bientôt !